



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2022 de l'Association  
Gradignanaise de Randonnée Pédestre (l'AGRPP)  
À Gradignan, le samedi 7 janvier 2023 en la salle Saint Géry

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire (l'AGO) a été convoquée par le Président pour se tenir le 7 janvier 2023 en la salle n° 1 à la Chartreuse de Saint Géry à Gradignan à partir de 14 heures.

99 convocations ont été envoyées (soit 12 membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion mais susceptibles de participer au titre de la clôture de 2021-22 et 87 au titre de la saison 2022-23), 79 réponses sont parvenues dans les délais fixés, 20 membres n'ont pas répondu (soient les 12 adhérents 2021-22 et 8 adhérents 2022-23). 60 personnes sont présentes, 19 ont transmis un pouvoir.

Il est constaté que le quorum nécessaire (50 membres) pour la conduite de l'AGO est atteint.

## Rapport moral et d'activités

Il est présenté par Yves GRANGER, Président.

Après avoir notifié l'ouverture de l'AGO, le Président rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture de l'Assemblée Générale
- Rapport moral du président
- Les effectifs
- Bilan activités 2021-2022 et vote,
- Visite de Vianne et séjour Entraygues
- Bilan financier 2022 et vote
- Projet activités et séjours 2023
- Budget prévisionnel 2023 et vote
- Règles de civisme et sécurité (Jean-Paul LEBERT)
- Intervention de Madame LECROAT présidente FFRP - Gironde
- Élection du nouveau Conseil d'Administration (le CA)
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale
- Projection de la vidéo du séjour à Entraygues sur Truyère
- Partage de la Galette des Rois

Le Président précise que cette AGO est particulière, car elle doit élire un nouveau CA pour les trois années qui viennent.

Le Président constate que la saison a été pratiquement normale par rapport à l'année de référence 2019. Le COVID se fait discret mais reste bien présent. L'activité est soutenue, avec un bilan très satisfaisant et un séjour réussi.

La rentrée de septembre a vu arriver beaucoup de nouveaux membres, et cette année a vu l'Association dépasser le million de kilomètres marchés depuis sa création.

Des vocations d'animatrices et d'animateurs deviennent vitales pour la poursuite des activités avec le même rythme.

## Rapport moral et d'activités

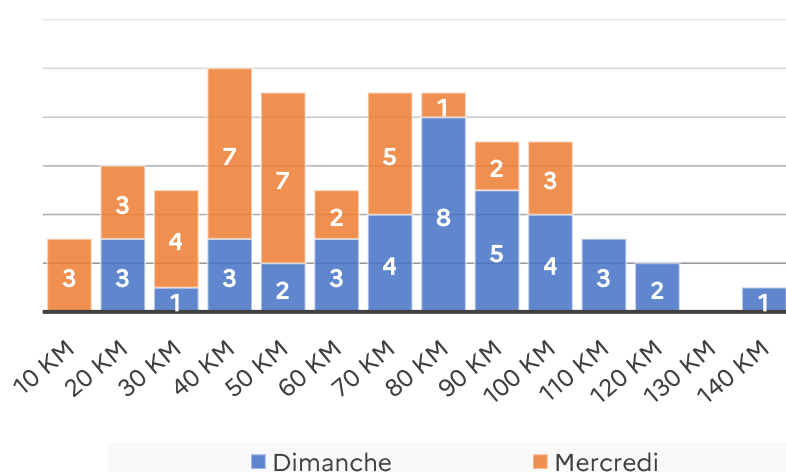
Évolution des activités ces cinq dernières années

Année	Sorties	Annulées	taux	Participants	Km à pied	Séjours
2018	82	0	100%	2 305	43 863	2
2019	75	0 + 3 météo	91 %	2 392	36 687	2
2020	55	36 <sup>1</sup> + 4 météo	67 %	1 569	19 398	1 annulé COVID
2021	68	10 <sup>2</sup> + 3 météo	83 %	2 414	27 569	1
2022	75	1	92 %	2 431	29 347	1

Nous sommes revenus au niveau de 2019 dernière année « hors COVID », sauf pour les séjours.

### Point de situation sur le covoiturage

Le président rappelle que le covoiturage est une modalité de mise en place et de retour de randonnée, fondé sur un accord entre personnes privées, le conducteur étant le seul décideur et précise que ni l'AGRP ou l'animateur n'interviennent dans la constitution de l'équipage.



Le graphique ci-contre détaille les distances aller-retour pour la saison 2021-2022 par sortie.

50% des sorties sont à moins de 50km, la moyenne des mercredis est à 55 km et 78 km pour les dimanches, ce qui correspond à un coût moyen théorique de 4,7 € par sortie et par personne.

Il convient de rappeler que les conducteurs ne participent pas aux frais de covoiturage.

<sup>1</sup> Covid

<sup>2</sup> Covid

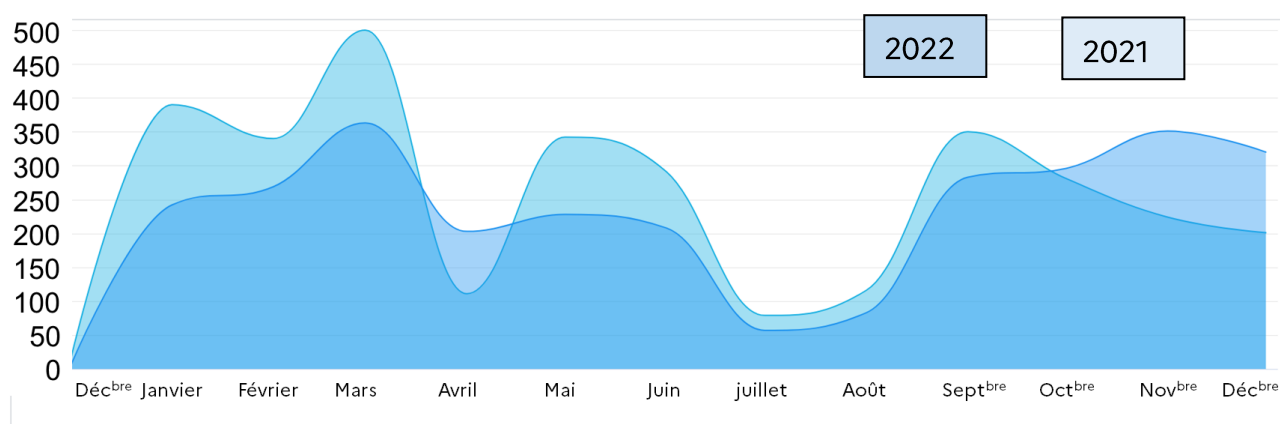
Le Président confirme que le CA s'est prononcé contre toute limitation de cette distance, choix garant à la fois de la diversité des sorties et aussi permettant aux animateurs d'assurer plus d'intérêt, tant pour les participants que pour eux-mêmes. Les « tours de stade » ne sont pas un choix raisonnable. Il est acquis qu'il convient de veiller à ce que les distances des sorties du mercredi soient les plus courtes possibles, surtout en période hivernale.

La synthèse des activités et des coûts associés permet de constater l'engagement effectif des animateurs mais aussi des participants pour la pratique de notre activité.

	2019	2020	2021	2022
Sorties dimanche	37 19,6 km 25 rand <sup>eurs</sup>	28 19,9 km 17 rand <sup>eurs</sup>	33 20 km 22 rand <sup>eurs</sup>	36 21 km 19 rand <sup>eurs</sup>
Sorties mercredi	38 12,9 km 31 rand <sup>eurs</sup>	27 12,7 km 19 rand <sup>eurs</sup>	35 12,1 km 29 rand <sup>eurs</sup>	39 12,5 km 28 rand <sup>eurs</sup>
Participants	<b>2 932</b>	<b>1 569</b>	<b>2 414</b>	<b>2 431</b>
Km marchés (1)	36 665 km	19 394 km	27 569 km	29 348 km
Km covoiturage (1)	55 855 km	27 148 km	42 553 km	43 323 km
Coût covoiturage (2)	33 520 €	16 316 €	25 600 €	27 975 €
Km reconnaissances (1)	14 986 km	12 550 km	16 764 km	14 308 km
Coût reconnaissances (2)	8.890 €	7.540 €	10.100 €	9 457 €
(1) Séjours compris (2) taux fiscal frais professionnels 2022				

## Un site internet très actif

Graphique de suivi des activités sur le site



Les chiffres sur l'échelle verticale indiquent le nombre de connections quotidiennes. Pour l'année 2022, l'activité sur le site représente 7 971 pages lues au cours de 2907 sessions et pour 962 visiteurs différents (l'AGRP comptant pour 99 personnes dans le bilan ...),

Il se révèle bien adapté aux besoins des randonneurs, participe efficacement à l'accès à l'AGRP, permet d'organiser au mieux les randonnées et surtout constitue un lien convivial entre les membres. *Donc, encore une fois, merci Bernard et Martine !*

### Point sur les déclarations pour déduction fiscale concernant les animateurs

Depuis 2019 nous établissons les *relevés de déclaration pour déduction fiscale* des frais de carburant utilisé dans leurs véhicules personnels par les animateurs et serre-file dans la préparation et la conduite des randonnées. Les règles sont celles fixées par l'article 200 du Code Général des Impôts (en 2022 : 0,324 € par kilomètre). Elle est exclusive de tout dédommagement.

Cette procédure s'applique aussi aux randonneurs expérimentés nommément désignés pour pallier l'absence d'un second animateur pour la fonction de serre-file, ainsi qu'aux membres du CA dans l'exercice de leurs fonctions.

La synthèse depuis 2019 est la suivante :

Bilan des sommes déclarables pour déduction					
Année	Bénéficiaires	Total des déductions	Moyenne	Maximum	Minimum
2019	16	5 939 €	371 €	752 €	60 €
2020	20	7 197 €	367 €	923 €	9,3 €
2021	17	10 369 €	635 €	1574 €	38 €
2022	22	10 959 €	492 €	1321 €	8,1 €

### Sortie à Vianne

Yves FOURNET a présenté un résumé imagé et vivant de la sortie de fin de saison qu'il a organisée et conduite avec maestria, tant pour la culture générale des participants par la découverte de sites historiques à Vianne et à Barbaste que pour le maintien de leurs facultés physiologiques. Il en a été vivement remercié.

*Journée touristique à Vianne, Lot et Garonne*

*Samedi 11 juin*

*Un séjour organisé en Aveyron se déroulant la dernière semaine de Juin, ce fut par une date avancée par rapport aux années précédentes que notre sortie de fin de saison eut lieu.*

*Nous nous retrouvons donc 46 personnes exactement de bon matin sur le parking du lycée des Graves pour un départ programmé à 7h30 précises. Toutes les personnes inscrites sont là, bien à l'heure.*

Vianne, bastide du Lot et Garonne, est située à environ 110 km. Il est très facile de s'y rendre. Le bus est là.

Chacun trouve sa place et, très rapidement la bonne humeur devient notre accompagnatrice permanente. Il faut dire que cette journée s'annonce plutôt belle. Le ciel est d'un bleu d'une pureté extrême, la température commence sacrément à monter ! Nous arrivons au lieu convenu. Nous attendons notre guide. Éliette, notre dévouée cantinière du jour, déploie tables, gâteaux, tasses et café !

Cet excellent réconfort ne fait qu'amplifier la très bonne ambiance déjà présente.

Notre guide se présente et nous prend en charge.

La bastide VIANNE, fort bien décrite, nous tient en éveil. Il est vrai qu'il y a beaucoup d'histoires et d'anecdotes à raconter. Bastide magnifique témoignage du passé de l'ALBRET, Vianne est une des rares bastides qui ait su préserver l'ensemble de ses fortifications des assauts du temps et des hommes.

Le temps s'écoule, il est 11 h, à pied nous nous dirigeons vers la boutique de DINO GLASS. DINO un maître verrier extraordinaire, l'adjectif n'est pas exagéré, nous accueille dans sa verrerie d'art. Nous le voyons à l'œuvre ; soufflage artistique du verre et travail manuel comme autrefois ; Du GRAND ART !

Arrive l'heure de déjeuner, le bus nous transporte à la ferme de MONGAILLARD, celle-ci située à plus de 5 km. Un très bon repas nous y sera servi. Il ne manque absolument rien ! Et, c'est repu que nous reprenons notre bus. Il est 15 h30, objectif le Moulin des Tours de BARBASTE. Nous retrouvons notre guide. Plus qu'un moulin : une véritable forteresse !

Une méthodique description tiendra attentif chacun de nous. Nous apprenons qu'HENRI de Navarre se disait meunier de BARBASTE...C'est en traversant le superbe pont ROMAN de 10 arches qu'il partait chasser en forêt. Surement, là aussi, son cheval blanc a dû maintes et maintes fois s'abreuver dans la rivière La Gélise.



La journée est pratiquement terminée. Le bus se présente. Mais tout de même nous ressortons : tables, jus de fruits et gâteaux... !

Il est l'heure de repartir, nous devons être de retour à Gradignan à 19 h 45. Nous y serons.

Merci à notre sympathique guide...

Merci à notre très bon chauffeur.

Enfin, merci à tous les présents pour cette très belle journée, véritablement et aux dires de tous trop vite passée.

Y.F

La présentation de Yves recueille des applaudissements mérités !

### L'organisation et les structures de l'AGRP.

Le Président a fait le point sur l'organisation, les structures et le fonctionnement de l'AGRP. Il rappelle le processus de constitution du CA, du Bureau et du Collège.

- L'AGO se prononce sur les candidatures au CA par un vote à bulletin secret.
- Les membres du CA sont élus pour trois années, ils choisissent un Président et un Vice-Président parmi eux et répartissent les postes fonctionnels de gré à gré.
- Le Président met en œuvre les décisions du CA, il représente l'AGRP devant la Fédération et les autorités civiles.

Le Collège des Animateurs (le Collège) est constitué de droit par tous les animateurs, Il coopte un Président parmi les membres du Collège.

Tout membre actif peut rejoindre le CA en cours d'année, il est coopté par le CA comme observateur et confirmé lors de l'AGO suivante. À ce jour, la composition est la suivante

Le Conseil d'Administration	LE BUREAU	Le Collège des Animateurs
Éliette CANAL Yves FOURNET Serge GIACCOBI Yves GRANGER Jean-Paul LEBERT Bernard MARTELETTI Martine PÉDEZERT Catherine VEDUTELLI	Président Yves GRANGER Vice-Président Yves FOURNET Secrétaire Martine PÉDEZERT Secrétaire adjoint Bernard MARTELETTI Trésorière Éliette CANAL Trésorier Adjoint Jean-Paul LEBERT Responsable tourisme Catherine VEDUTELLI Gestionnaire site Bernard MARTELETTI	Yves FOURNET Gérard BARREAU Michael BLACKBURN Éliette CANAL Henriette COURTIADÉ Serge GIACCOBI Jean Paul LEBERT Bernard MARTELETTI Michèle RICCIO

Et un rappel utile ...

Les photographes	Le Réalisateur, Chef-Opérateur de prises de vues, Monteur
Alain ARDOUIN, Corinne BERNADA, François LAGARDE	Gilles TROLLIET

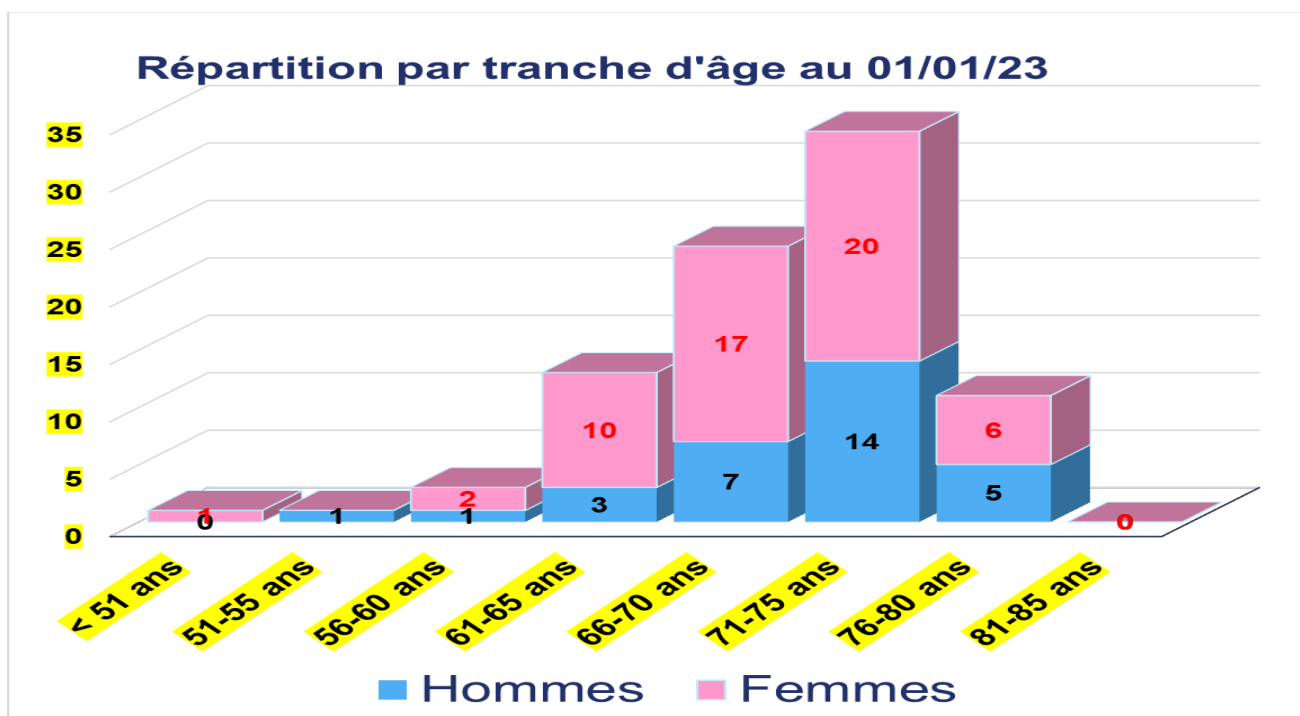


## Évolution des effectifs

La synthèse sur les six dernières saisons est la suivante :

Année	Effectifs	Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%
2017-2018	125	41	33%	84	67%
2018-2019	122	45	37%	77	63%
2019-2020	115	37	32%	78	68%
2020-2021	90	32	36%	58	64%
2021-2022	83	29	35%	54	65%
2022-2023	87	31	36%	56	64%

Le ratio deux tiers de femmes et un tiers d'hommes est une constante.



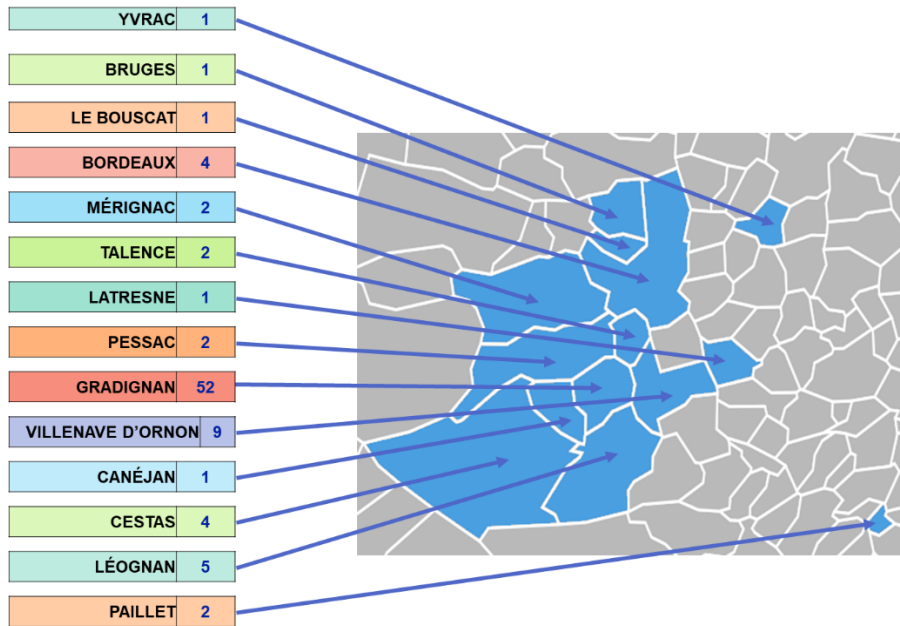
La réduction du nombre de membres, continue depuis 2020 est interrompue. Le Président relève à cette occasion l'aide et le soutien apporté par la Mairie de Gradignan pour la campagne de recrutement par le biais de l'opération « Découvre ton sport », avec plus de 40 contacts effectifs, qui expliquent pour une grande part l'arrivée de 14 nouveaux membres à ce jour.

En pratique, notre doyenne a 78 ans et le doyen 79, la cadette 50 ans et le cadet 55.

L'âge moyen des femmes est de 69 ans et 71 pour les hommes.

**En résumé, les randonneuses et randonneurs de l'AGRP sont toujours en grande majorité des seniors dynamiques.**

Il convient de relever que deux randonneurs de l'AGRP sur cinq ne demeurent pas à Gradignan :



Le rapport moral et d'activité est approuvé par vote à main levée à la majorité des voix.



## Rapport financier

Il a été établi par Éliette CANAL, trésorière émérite.

L'année 2022 se caractérise par le maintien de l'équilibre budgétaire, la réalisation de tous les objectifs arrêtés et le constat de débuter 2023 dans les meilleures conditions possibles. Il faut relever que 70 % de cotisations sont retournées vers les membres.

Compte de résultat exercice comptable du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
		Report provisions activités 2022	3 985,28 €
Achats		Ventes de produits	
Frais pour évènements DJ, divers	429,20 €	Part. individuelles 6 décembre	294,00 €
Services extérieurs		Autres ressources extérieures	
Location de salle	214,00 €	Participation Comité Dép <sup>tal</sup>	
		autres produits de gestion	
Achat des licences	2 783,70 €	Cotisations et dons individuels	3 823,30 €
Frais relatifs au séjour Entraygues	12 517,86 €	Part. Ind. séjour Entraygues	12 518,00 €
Frais sortie Juin	2 101,00 €	Part. individuelles sortie juin	1 508,00 €
Frais de stage	222,00 €	Aide FFRando stage	140,00 €
		Intérêts compte épargne	0,93 €
Administration	6,94 €		
Total charges exercice 2022	18 274,70 €	total des produits exercice 2022	18 284,23 €
		Solde créditeur	9,53 €
Provisions activités 2023	3 994,81 €		
Bilan comptable 2022	22 269,51 €		22 269,51 €
Emploi des contributions volontaires (limitées aux seuls frais automobiles)			
Reconnaisances et animation	10 959,00 €	Abandon frais animateurs	10 959,00 €
Total des charges	33 228,51 €	Total des produits	33 228,51 €

Les comptes financiers relèvent l'état satisfaisant de la situation de l'association :

Comptes financiers au 31/12/22	
compte espèces	64,10 €
compte courant	2 878,56 €
compte séjours	865,83 €
compte épargne	186,32 €
Bilan	3 994,81 €

Le compte « séjour » héberge les fonds dédiés au montage des séjours.

**Les provisions pour 2023 nous permettent d'assurer le fonctionnement de l'AGRP, de monter des sorties et séjours éventuels, de nous dispenser de toute subvention externe.**

**En résumé, d'être autonomes.**

## Activités 2023

2023 est construite sur la base d'une année normale d'activités, avec l'objectif de mettre sur pied un séjour.

Le montage d'un séjour, se traduit par des activités préparatoires en inflation permanente, tant en termes de travail et produits administratifs qu'en reconnaissances et contacts. Selon la terminologie technocrate, c'est un engagement chronophage.

L'hypothèse de travail pour ce qui concerne le ou les séjours pour cette année est de choisir le processus de séjour « sur l'étagère », profitant de la profusion de propositions dans ce domaine. Deux processus sont envisagés :

- Le « clef en main » total, hébergement et alimentation complets avec animateurs du cru et donc rémunérés,
- L'hébergement-alimentation et la mise à disposition de randonnées préparées et reconnues, mais sans animateur, avec si besoin reconnaissance par les animateurs participants.

Le bureau engage les recherches sur ces bases.

La sortie de fin de saison (juin 2023) est programmée, et la journée du million de kilomètres planifiée pour le 10 décembre 2023 dans la salle de la Tannerie, réservation demandée à la Mairie de Gradignan.

## Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel pour 2022 est fondé sur les éléments définis supra.

Budget prévisionnel 2023			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Frais pour évènements DJ, divers	300,00 €		
Frais administratifs	10,00 €		
Frais relatifs aux séjours	12 800 €	Part. Individuelles aux séjours	12 800,00 €
Achat des licences	3 000,00 €	Cotisations et dons individuels	4 000,00 €
Frais spécifiques évènements	4 191,00 €	Recettes évènements	3500,00 €
		Intérêts compte épargne	1,00 €
<b>Total charges exercice 2023</b>	<b>20 301,00 €</b>	<b>total des produits exercice 2023</b>	<b>20 301,00 €</b>
Emploi des contributions volontaires (limitées aux seuls frais automobiles)			
Recos et animation	11 000,00 €	Abandon frais animateurs	11 000,00 €
<b>Total des charges</b>	<b>31 301,00 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>31 301,00 €</b>

Ce budget prévisionnel est bâti sur le maintien de la cotisation au montant actuel, et le prix de la licence fédérale inchangé.

**Le rapport financier est approuvé par vote à main levée à la majorité des voix.**

## Randonner en sécurité

Jean-Paul LEBERT nous présente la chartre du randonneur en rappelant que l'AGRP n'accepte pas les animaux domestiques dans les sorties et séjours, puis expose à sa manière les bases de la sécurité en randonnée.



### Éléments de sécurité au bon déroulement d'une randonnée

#### Préparation à la randonnée

Se préparer à la randonnée, c'est se trouver en adéquation avec l'activité que l'on veut pratiquer.

Adéquation sur le plan 1 physique, 2 vestimentaire, 3 Matériel et 4 sans oublier l'aspect sécuritaire

Physique on ne lance pas dans une randonnée au-dessus de ses capacités physiques. (la fatigue est souvent cause d'accident)

Ex : si je n'ai jamais ou peu randonné, je me teste sur des circuits correspondants à mes capacités ; par exemple sur une demi-journée avant d'envisager de passer au stade supérieur.

#### Habillement :

Avoir une tenue vestimentaire adaptée à la randonnée suivant la saison

Matériel : commençons par le bas : les chaussures

La chaussure est une pièce maîtresse de l'équipement du randonneur, elle peut se faire oublier ou devenir un cauchemar. Retenez que vos orteils doivent pouvoir s'amuser, donc remuer à l'intérieur de cet habitacle. Car avec l'effort et la chaleur, le pied a tendance à gonfler et serait donc comprimé dans une chaussure trop juste.

Définir l'utilisation : pour la plaine des chaussures basses tous terrains peuvent être adaptées. Sur terrain accidenté un modèle à tige haute devient indispensable.

En fonction des intempéries les chaussures basses peuvent s'avérer problématique (eau, boue, etc...) prévoir si possible des quêtres

À noter qu'il est préférable d'acheter des chaussures en fin de journée lorsque vos pieds sont gonflés, si possible après 23h.

Pour finir vous essayez de choisir la même marque pour les deux pieds et la même pointure. Toutefois vous pouvez opter pour une couleur différente cela vous permettra de reconnaître le pied qui doit démarrer en premier. Et penser à mettre des chaussettes entre le pied et l'intérieur de la chaussure.

### Sac à dos :



Si cela est moins important pour un sac à la journée qui peut être transparent pour trouver facilement un objet à l'intérieur avec deux ficelles pour les épaules: Toutefois à partir d'un certain volume il faut qu'il possède des sangles et une ceinture de bassin réglables, rembourrées pour la stabilité du sac, des sangles de rappel de charges qui servent à relier le haut du sac avec les bretelles et qui permettent de régler son inclinaison. Un bon réglage du dos pour l'adaptation à la taille du randonneur ce qui apportera un confort au randonneur qui pourra ainsi dormir durant le trajet s'il ajoute un coussin au-dessus du sac. Les sacs supérieurs à 30l doivent être équipés

d'armatures internes souples ou semi-rigides. (métal ou plastique)





Choisir un sac à dos dont la contenance correspond au type de randonnée

20 à 35 litres pour la rando de la journée,

40 à 55 litres pour 2 à 3 jours

55 et + au-delà de 3 jours

Contenu du sac : je vous donne un exemple du minimum requis dans un sac à dos pour une rando de la journée, la plus fréquente dans notre association.

Il faut avant tout associer l'idée de l'indispensable mis dans le sac à dos et l'idée du nécessaire.

Combien de fois, il est dit au retour d'une randonnée. « j'ai porté des affaires pour rien, je n'ai même pas utilisé mon sweat ou autre ». Or il faut avant tout prévoir et pour cela sélectionner un minimum d'éléments pouvant être utiles face aux diverses situations.

Matériel vestimentaire

Matériel de protection

Matériel de sécurité et de secours

Matériel de restauration



Vestimentaire : un vêtement de corps en cas de sudation, un sweat ou pull pour les différences de températures et les arrêts, une paire de chaussettes de rechange.

### Protection

Coupe-vent et vêtement de pluie, lunettes de soleil, foulard, couvre-chef gants, des quêtres et deux grands sacs poubelle peuvent à tout moment servir ex traverser une zone très humide

Sécurité et protection : trousse à pharmacie, couverture de survie et des lacets de rechange, une cordelette ou petite sangle permettant une réparation de fortune ex : bretelle de sac à dos ou de pantalon ou semelle de chaussures

*très important une fiche sante indiquant vos traitements médicaux et allergie à placer sur le haut du sac ... et pas au fond.*

*pour respecter l'écologie, Un WC pliable spécial randonneur pour les arrêts techniques et un sac pour les déchets.*

### Restauration

Pique-nique et gourde avec au moins 1 litre d'eau.



## Bâtons

Si vous avez deux bras vous devez avoir deux bâtons

L'équilibre du corps est mieux assuré, ils font participer les bras au mouvement de la marche. Du fait des mouvements des bras, les épaules sont mieux irriguées ce qui diminue l'ankylose et la fatigue

Réglage coulissant pour trouver la bonne hauteur : position du coude à angle droit  
bien entendu en position debout

Il existe des bâtons sur amortisseurs

Un avantage des bâtons est à retenir si vous avez des bâtons vous ne pouvez pas avoir les mains dans les poches ce qui est utile en cas de chute

Attention : les dragonnes ne sont pas à passer autour des poignets comme des bâtons de ski. Si le bâton reste coincé au sol (entre des cailloux ou randonneur qui suit et marche dessus) en cas de chute vers l'avant, le porteur du bâton avec les mains liées aux bâtons, il y a alors un risque certain de fracture du poignet et l'impossibilité de se protéger le visage.



Un porteur de bâtons doit faire attention lorsqu'il ne les utilise pas. Ne pas porter avec les pointes vers l'arrière si le randonneur qui suit trébuche il peut s'empaler sur le bâton au niveau de la gorge. Également ne pas écarter les bâtons vers la gauche ou la droite afin de ne pas provoquer un croche-bâton et de ce fait provoquer la chute de son voisin ou voisine

*je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bonnes randonnées*

L'exposé de Jean-Paul recueille des applaudissements mérités ...

## **Intervention de M<sup>adame</sup> LECROAT, présidente du Comité Gironde**

La Présidente LECROAT, après avoir remercié l'Association pour son invitation, relève la montée en puissance de la pratique de la randonnée à l'issue du confinement.

Elle rappelle que Gradignan est en 3<sup>ème</sup> position sur le plan national des communes « marchables » de sa catégorie et la mieux placée sur le département. Le sondage en cours sur le site [placeauxpietons.eu](http://placeauxpietons.eu) est destiné à mettre à jour ce classement ... donc à vos claviers !

## **Élection du nouveau conseil d'administration.**

Le président rappelle que le Conseil d'Administration doit comporter au moins six membres et au plus 20.

Yves FOURNET a fait connaître sa décision de ne pas représenter au Conseil d'Administration et de rendre les fonctions de Président du Collège, mais de continuer comme animateur. Le

Président le remercie pour ces vingt premières années de dévouement à la vie de l'AGRP et de continuer son engagement d'animateur. L'Assemblée honore Yves par de vifs et longs applaudissements.

Le Président rappelle que Michèle RICCIO a décidé de ne plus conduire de randonnées, et la remercie pour ses années d'activité d'animatrice aux parcours toujours renouvelés et passionnants.

Monsieur Jean François FILIPPINI a présenté sa candidature pour le CA.

Il est procédé au vote à bulletin secret pour l'élection des membres du CA.

Après décompte des bulletins, le résultat final est le suivant :

60 membres présents, 19 pouvoirs il est constaté 77 exprimés, 2 abstentions. Ont obtenus :

CANAL Éliette : 77 votes

FILIPPINI J-François : 77 votes

GIACCOBI Serge : 77 votes

GRANGER Yves : 74 votes

LEBERT Jean-Paul :77 votes

MARTELETTI Bernard :77 votes

PEDEZERT Martine :77 votes

VEDUTELLI Catherine :77 votes

### **Tous les candidats sont déclarés élus.**

L'Assemblée accueille donc Jean-François FILIPPINI comme nouveau membre du CA, et prend acte de l'arrivée d'Henriette COURTIADÉ comme nouvelle animatrice.

Bernadette HUBY a fait connaître après le vote son souhait de rejoindre le CA.

Le vote étant clos et les résultats proclamés, le CA convient de la coopter comme observatrice, participant aux travaux mais sans droit de vote pour les décisions et résolutions.

La nouvelle organisation de l'AGRP est donc la suivante pour les trois années à venir :

Le Conseil d'Administration	LE BUREAU	Le Collège des Animateurs
<u>Membres</u> Éliette CANAL Jean-François FILIPPINI Serge GIACCOBI Yves GRANGER Jean-Paul LEBERT Bernard MARTELETTI Martine PÉDEZERT Catherine VEDUTELLI	Président Yves GRANGER Vice-Président Jean-Paul LEBERT Secrétaire Martine PÉDEZERT Secrétaire adjoint Bernard MARTELETTI Trésorière Éliette CANAL Trésorier Adjoint Jean-François FILIPPINI Responsible tourisme Catherine VEDUTELLI  Administrateur-modérateur du site Bernard MARTELETTI	Gérard BARREAU Michael BLACKBURN Éliette CANAL Henriette COURTIADÉ Yves FOURNET Serge GIACCOBI Jean Paul LEBERT Bernard MARTELETTI
<u>Observatrice</u> Bernadette HUBY		

L'observatrice participe aux travaux du CA mais n'a pas de droit de vote.



Et encore un rappel utile ...

Les photographes	Le Réalisateur, Chef-Opérateur de prises de vues, Monteur
Alain ARDOUIN, Corinne BERNADA, François LAGARDE	Gilles TROLLIET

L'ordre du jour étant épuisé et aucune nouvelle interrogation ou question soulevée par l'assistance, le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 close.

## Projection de la vidéo du séjour à ENTRAYGUES sur TRUYÈRE

L'équipe qui a monté et conduit le séjour à ENTRAYGUES SUR TRUYÈRE présente une vidéo commémorative du séjour, œuvre de Gilles TROLLIET, pour le plus grand plaisir des présents et le regret de ceux qui n'ont pu être de la fête.



L'après-midi se termine par le partage de la brioche des rois, avec le cidre qui l'accompagne.

À Gradignan, le 11 janvier 2023

Le Président.  
Yves GRANGER

Le Vice-président  
Jean-Paul LEBERT

La Trésorière  
Éliette CANAL

La Secrétaire  
Martine PÉDEZERT